

# TRANSMISSION D'ENTREPRISE

## Maîtriser les techniques de transmission de l'entreprise

### Formation en présentiel

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation porte sur les différentes techniques de transmissions de l'entreprise et la maîtrise de leurs implications dans le patrimoine privée de leurs clients.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- d'anticiper la transmission de l'entreprise de leurs clients,
- de guider leurs clients dans l'orientation à prendre vis-à-vis de leur entreprise.

#### COMPETENCES VISEES

Savoir utiliser les techniques patrimoniales de transmission de l'entreprise.

#### PUBLICS CONCERNÉS

Conseillers en gestion de patrimoine.

#### PRE REQUIS

Exercer l'activité de conseil en gestion de patrimoine et savoir lire un bilan et compte de résultat.

#### DÉROULEMENT FORMATION

Alternance de théorie et de pratique dans le cadre de l'apprentissage, jeux de rôles et études de cas.

#### INTERVENANT



**Didier MAILLOT**

Consultant associé de SERENALIS SAS.

Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.

Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.

Maîtrise de l'entreprise et des techniques de transmission.

#### DUREE

Une session de 3 jours pour une durée de 21 heures.

#### BUDGET

1 065 € HT sans TVA, frais pédagogiques inclus.

### PROGRAMME

#### Introduction

Rappel de l'organisation de la formation

Présentation du programme

Questions / Réponses

#### Jour 1.M

#### Audit de l'entreprise

- Rappel des fondamentaux Bilan
- Rappel des fondamentaux Compte de résultat
- Analyse et validation des éléments existants

#### Jour 1.AM

#### Audit de la famille et du patrimoine privé

- Collecte de données
- Analyse et validation des éléments existants

#### Jour 2.M

#### Anticipation de la transmission de l'entreprise

- Transmission subie ou préparée
- Pourquoi anticiper la transmission
- Mesures conservatoires
- Mesures préparatoires

#### Jour 2.AM

#### Fiscalité de la transmission de l'entreprise

- Différents dispositifs fiscaux
- Transmission à titre gratuit
- Transmission bénéficiant d'abattements
- Transmission bénéficiant de réductions

#### Jour 3.M

#### Fiscalité de la transmission de l'entreprise (suite)

- Transmission à titre onéreux
- Structures soumises à l'impôt sur le revenu
- Structures soumises à l'impôt sur les sociétés
- Structures soumises à l'IR ou à l'IS

#### Jour 3.AM

#### Applications pratiques

- Cas pratiques de transmissions de l'entreprise
- Validation des montages actuels
- Comment déclencher, dans un cabinet d'expertise comptable, une mission transmission d'entreprise

Cette formation se base sur des cas concrets, une mise en pratique des éléments acquis et la mise à disposition d'outils pédagogiques. Les documents remis sont le classeur ESSENTIALIS (cours et diaporamas).

#### ESSENTIALIS SARL

Capital de 8 000 € création en 2002 - SIRET 443 004 080 00026 - Code APE : 8559A  
Agissant en qualité de dispensateur de formation sous le n° 93 84 02550 84 PACA  
31 rue de la Balance – 84000 Avignon- Tél 04 90 97 84 97 - contact@essentialis.fr  
ESSENTIALIS SARL est une filiale des SERENALIS GROUPE SAS au capital de 41 735 €